



## Consignes éditoriales

### Dépôt des soumissions

Les propositions d'articles pour la revue *Ædificare* sont déposées par l'intermédiaire d'une plateforme de gestion éditoriale à l'adresse :

<http://aedificare.histoireconstruction.fr/index.php/aedificare/about/submissions>

Les questions préalables au dépôt ou les propositions de coordination de numéro thématique peuvent être adressées à l'équipe éditoriale de la revue par courriel à l'adresse : [aedificare@histoireconstruction.fr](mailto:aedificare@histoireconstruction.fr)

### Format de la soumission

Pour la **première soumission**, avant relecture par le comité éditorial et les experts, les figures et leurs légendes doivent être placées dans le fil du texte, éventuellement en basse qualité. Le texte et le fichier doivent être **anonymisés en vue de la relecture** : pas de nom d'auteur, ni de renvoi explicite à « vos » travaux, prenez également soin de supprimer les informations personnelles éventuellement attachées à votre fichier). Cette première soumission devra être nécessairement adressée soit au format MsWord soit OpenOffice (.docx ou .odt). Pour le dépôt, vous devez également avoir préparé un résumé en français de maximum 500 signes.

Pour la **soumission du texte définitif après expertise**, le texte et les figures doivent être soumis dans des fichiers séparés. À ce stade seulement, chaque contribution doit être accompagnée des éléments de paratexte suivants : résumé court en français, résumé long en anglais, biobibliographie en français, légendes des figures et les autorisations pour les citations et illustrations soumises au droit d'auteur.

Les formats de fichiers acceptés sont MsWord soit OpenOffice (.docx ou .odt) pour les textes, et de préférence TIFF, JPEG, PDF, PNG pour les illustrations, mais également tous les formats Adobe (AI, PSD, INDD, etc.). Vous trouverez des consignes spécifiques ci-dessous pour la présentation des figures et du paratexte.

Les types et noms de fichiers à fournir sont : texte, abstractcourt, abstractlong, biobiblio, légendes, fig.numérodelafigure, autorisationdétenteurdesdroits(citation ou fig.numérodela figure)

Le texte doit être présenté en Times New Roman, corps 12 pour le texte, corps 10 pour les citations, corps 9 pour les notes de bas de page, interligne simple, justifié.

## Signature

La signature de l'article apparaît après la fin de l'article (seulement dans la version définitive après expertise), jamais avant ou après le titre. Prénom en minuscules, Nom en petites capitales. L'institution d'appartenance apparaît en minuscules (Université de...) sous la signature.

## Rappels typographiques

### Pour les articles en français :

- Utiliser les lettres soudées.
- Les majuscules doivent être accentuées.
- Les mots en langues étrangères sont en italique
- Pour les ordinaux, on abrège «<sup>e</sup>» et non pas «<sup>ème</sup>», «<sup>re</sup>» et non pas «<sup>ère</sup>». Quant à «<sup>1°</sup>», «<sup>2°</sup>», «<sup>3°</sup>»..., ils correspondent à «*primo*», «*secundo*», «*tertio*»...
- Les siècles sont toujours composés en chiffres romains et en petites capitales : XIX<sup>e</sup> siècle

Ne jamais utiliser de majuscules (dans la bibliographie, les index, les titres), hormis les majuscules orthotypographiques (noms propres, débuts de phrase, titres, etc.) et les petites majuscules pour les bibliographies de fin d'article de présentation de numéro thématique (*cf.* plus loin).

Ne pas utiliser de gras ni de soulignement sauf pour différencier les niveaux de titres.

**Les articles rédigés dans une langue étrangère** emploient les usages typographiques de la langue utilisée. En général, ces règles concernent l'usage des majuscules, la ponctuation (espaces, guillemets, tirets), les abréviations, les chiffres, dates et heures et les coupures de mots.

La présentation des références est adaptée en fonction de ces règles typographiques.

## Citations

Toutes les indications et exemples données ci-dessous le sont pour un article écrit en français. Les articles écrits dans une langue étrangère suivront les règles ortho-typographiques suivies par ladite langue.

Une citation en langue étrangère fondue dans le texte est composée en italique et encadrée par des guillemets à la française (« ... »).

Une citation dans la langue du texte fondue dans le texte est composée en romain et encadrée par des guillemets à la française (« ... »).

Sauter une ligne avant les énumérations et avant les citations sorties du texte.

Les citations longues sont placées en retrait et en corps 10

Ex : [...] De son côté Jean Starobinski écrivait, dans sa préface aux *Études de style* de Leo Spitzer, que : « la linguistique, science de la forme liée au sens, possède une application herméneutique dont l'intervention est la bienvenue partout où il y a du langage à lire et du sens à déchiffrer ».

Les références du texte cité sont données en note de bas de page.

Les citations sont acceptées dans le cadre du droit de citation en dessous d'une limite de 800 signes. Au-delà, le droit de citation n'est plus applicable et quatre solutions sont envisageables :

1°. Réduire la citation afin de ne pas dépasser 800 signes espaces comprises ;

2°. Si l'auteur est mort depuis plus de 70 ans, se reporter à des éditions dans le domaine public de l'œuvre citée ; Par exemple : *L'Éducation sentimentale* de Flaubert, collection Bibliothèque de la Pléiade, Gallimard, 1936, édition de René Dumesnil et Albert Thibaudet. Les écrits de Flaubert

sont bien dans le domaine public, mais René Dumesnil est décédé en 1967. Par conséquent, l'édition est sous droits. On aura donc recours, par exemple, à l'édition publiée en 1869 chez Michel Lévy frères.

3°. Supprimer la citation ?

4°. Obtenir de l'éditeur, de l'auteur ou de ses ayant-droits un droit citation gracieux (c'est souvent le cas en matière de citation scientifique) ou payant le cas échéant.

La demande d'autorisation concerne une publication, dans la revue *Ædificare*, publiée par les éditions Classiques Garnier, tirée à 500 exemplaires papier et également publiée en ligne. Nous pouvons au besoin vous fournir un modèle.

## Références

On mettra toujours les notes en bas de page en utilisant une numérotation continue. Les appels de notes, 1, 2, etc., sont en exposant.

Pour l'appel de note, on respectera le format « MANP » : Mot- appel de note-punctuation.

Ne pas incorporer d'hyperliens.

## Références de sources manuscrites

Les références aux archives devront se conformer aux usages des institutions archivistiques citées et se présenteront sous la forme : [Lieu de conservation], [cote], [désignation de l'article]. La première référence donnera le nom développé de l'institution et proposera entre parenthèses le sigle adopté pour le reste du texte.

- Ex. Archivio di Stato di Mantova (ASMn).

Chaque référence mentionnera, en plus de la cote, le folio, le numéro de la pièce ou son intitulé.

- Ex. Archives départementales de la Haute-Loire (AD Haute-Loire), 2 A 4, f° 5r°
- Ex. Archives nationales (AN), Z<sup>U</sup> 467, procès-verbaux des greffiers des bâtiments, date.
- Ex. Bibliothèque Nationale de France (BnF), lat. 14555, f° 56v°-58r°
- Ex. Bibliothèque municipale de Laon (BM Laon), ms. 678, col. 58r°a-58v°b

## Références bibliographiques

**Les références bibliographiques en notes seront présentées de la manière suivante :**

Prénom Nom, *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, date d'édition, p. x.

Prénom Nom, « Titre de l'article », *Titre de la revue*, n°, date d'édition, p. xx-yy.

Prénom Nom, « Titre du chapitre », in Prénom Nom, éd., *Titre de l'ouvrage*, Lieu d'édition, éditeur, p. xx-yy.

Dans le cas de plusieurs auteurs ou éditeurs, séparer les différents noms par des virgules.

Exemples :

Jean de Joinville, *Vie de saint Louis*, éd. critique par Jacques Monfrin, Paris, Librairie générale française, 2002, p. 35.

Claudie Balavoine, « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », in Jean-Claude Margolin, éd., *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international*

*d'études néo-latines*, Tours, université François- Rabelais, 6-10 septembre 1976, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.

Jean Balsamo, « Les poètes français et les anthologies lyriques italiennes », *Italique. Poésie italienne de la Renaissance*, n° 5, 2002, p. 9-32.

Nicolas Banachevitch, *Jean Bastier de La Péruse (1529-1554), étude biographique et littéraire*, Paris, PUF, 1923.

Jean Céard, « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies*, vol. 5, n° 1-2, 1993, p. 11-26.

Pour une référence déjà précédemment citée, on utilisera *op. cit.* en veillant à ce que la citation ne puisse pas être confondue dans le cas d'un auteur cité pour plusieurs ouvrages. On répétera toujours le prénom et le nom des auteurs en entier.

Exemples :

Jean de Joinville, *op. cit.*, p. 30

Jean Céard, « Montaigne traducteur... », *op. cit.*

Si la référence se trouve immédiatement dans la note précédente, on utilisera *ibid.* suivi le cas échéant, du numéro de la page.

**Pour les numéros thématiques comprenant une bibliographie générale à la fin de l'article de présentation**, les références bibliographiques dans le cours du texte sont indiquées comme ci-dessus en note de bas de page. En revanche, la bibliographie générale à la suite de l'article de présentation du thème est établie selon le modèle suivant (modèle Imprimerie nationale), les noms étant en petites capitales.

Exemples :

JOINVILLE, Jean de, *Vie de saint Louis*, éd. critique par Jacques MONFRIN, Paris, Librairie générale française, 2002.

BALAVOINE, Claudie, « À la suite des *Basia* de Joannes Secundus : questions sur l'imitation », in J.-Cl. MARGOLIN, éd., *Acta conventus neo-latini turonensis, Troisième congrès international d'études néo-latines*, Tours, université François- Rabelais, 6-10 septembre 1976, Paris, Vrin, 1980, t. 2, p. 1077-1079.

BALSAMO, Jean, « Les poètes français et les anthologies lyriques italiennes », *Italique. Poésie italienne de la Renaissance*, n° 5, 2002, p. 9-32.

BANACHEVITCH, Nicolas, *Jean Bastier de La Péruse (1529-1554), étude biographique et littéraire*, Paris, PUF, 1923.

CEARD, Jean, « Montaigne traducteur de Raymond Sebond », *Montaigne Studies*, vol. 5, n° 1-2, 1993, p. 11-26.

On utilisera les abréviations suivantes :

« chap. » pour « chapitre », « coll. » pour « collection », « éd. » pour « édition », « f. » pour feuillet, « fig. » pour figure, « f<sup>o</sup> » pour « folio », « ms. » pour « manuscrit », « n. » pour « note », « p. » pour « page » (singulier et pluriel), « r<sup>o</sup> » pour « recto » (o en exposant et non signe des degrés), « s. d. » pour « sans date » (avec une espace insécable), « s. l. » pour « sans lieu » (avec une espace insécable), « t. » pour « tome », « v. » pour « vers », « v<sup>o</sup> » pour « verso » (o en exposant et non signe des degrés), « vol. » pour « volume ».

Les locutions latines seront abrégées comme suit :

- *cf.*
- *ibid.*
- *id.*
- *sq.*
- *i. e.* (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)
- *loc. cit.* (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)
- *op. cit.* (avec une espace insécable entre les deux éléments de la locution)

## Résumés et paratexte

Chaque contribution joindra obligatoirement les éléments de paratexte suivants :

- Un fichier comprenant **un résumé en français de 500 signes espaces comprises au maximum**. On y ajoutera **5 mots clés** consacrés aux disciplines concernées par la contribution. Merci d'ajouter **votre adresse postale**.
- Un fichier comprenant **le titre de l'article en anglais et un résumé long, de 2 300 à 2 700 signes espaces comprises en anglais**. Ces résumés longs seront publiés à part dans la revue sous une rubrique intitulée *Compendia*. La traduction de ce résumé est à la charge de l'auteur.
- Un fichier comprenant une **présentation biobibliographique de l'auteur en français, de 400 signes maximum espaces comprises**. Cette présentation doit impérativement commencer par le prénom et le nom de l'auteur. Elle indiquera sa fonction, son rattachement, ses domaines de recherches et publications essentielles.

## Illustrations

**Pour la version finale de l'article**, après son acceptation par le comité éditorial, les illustrations (figures, graphiques et tableaux) de bonne qualité doivent être présentées chacune dans un dossier à part. Les images doivent être au format TIFF, JPEG, PNG ou AI, dans une résolution de 300 dpi minimum en taille réelle, numérotées dans leur ordre d'apparition dans l'ouvrage. Nous serons particulièrement attentifs à la qualité (lisibilité, contraste, etc.) des images qui le cas échéant pourront être rejetées par le comité éditorial. On évitera, dans la mesure du possible, les figures multiples (fig. 1 a, b, c,...).

Par « taille réelle », nous entendons la taille à laquelle il est prévu que l'image soit reproduite dans le livre. Attention : La taille maximale d'une image sera de 11 cm (largeur) x 16 cm (hauteur). La lisibilité de l'image à cette dimension doit être assurée. Augmenter la résolution de l'image par réduction de sa taille ou par rééchantillonnage ne convient pas.

L'emplacement de chaque figure sera indiqué dans le texte par l'indication « Fig. » en rouge suivi du n° de la figure.

N. B. 1 – Les images prises sur Internet sont adaptées à un affichage sur écran. En revanche, elles ne respectent pas les standards d'impression professionnels sur support papier.

N.B. 2 – Les tableaux et graphiques sont considérés comme des figures et ne font pas l'objet d'une numérotation à part. Ils pourront être transmis au format MsWord ou OpenOffice (.docx, .odt), toujours dans des fichiers séparés. Ils devront être lisibles dans une largeur réelle de 11cm. Dans la mesure du possible, il conviendra d'éviter des largeurs plus grandes pour éviter le format à l'italienne, qui est peu confortable à la lecture. Les graphiques seront fournis accompagnés du tableau Excel avec les valeurs d'origine.

N.B. 3 - il est prévu que ces documents soient reproduits en couleurs.

**Les légendes des illustrations seront préparées à part dans un fichier de traitement de texte (MsWord ou OpenOffice),** en précisant le nom de chaque figure et les éléments suivants lorsqu'ils sont pertinents : Auteur, *Titre*, lieu d'édition, édition, année, page, lieu de conservation, nom du photographe et, au besoin, mention des crédits photographiques. On indiquera également, si besoin, les précisions pour l'orientation des documents.

L'auteur s'engage à respecter la législation française sur le droit d'auteur concernant les droits de reproduction papier et numérique des illustrations soumises à publication.

## **Droits de reproduction**

Les auteurs des articles doivent obtenir les droits de reproduction de toutes les illustrations de leur article auprès du détenteur des droits (auteur de photographies, éditeur de la publication contenant les illustrations – livre ou revue –, institution de conservation détentrice des droits, etc.).

Toutes les autorisations nécessaires devront être jointes à l'envoi définitif des documents avant publication.

Le fichier des légendes doit contenir les indications précises pour l'identification des illustrations accompagnée des formules demandées par les détenteurs des droits.

## **Éditions de sources**

Pour les publications de sources soumises pour la section « Varia » de la revue, la clarté de présentation du texte-source (texte, traduction, interview) et des commentaires (introduction, présentation, annotations, commentaires, etc.) est de la responsabilité de l'auteur et sera contrôlée par le comité éditorial.

Les transcriptions de sources écrites proposées devront se conférer aux recommandations édictées par l'École nationale des chartes. De même, on se référera aux conventions épigraphiques en vigueur.

Le texte de ces articles sera en Police Times New Roman, corps 12. Seules les sources citées en langue étrangère seront mises en italique.

Date de révision : février 2021